Envoyé en préfecture le 01/08/2024

Reçu en préfecture le 01/08/2024

Publié le

ID: 038-213802523-20240731-162024-DE

COMMUNE DE MONTCHABOUD ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE CANTON DE OISANS ROMANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTCHABOUD

L'an deux mil vingt-quatre, le trente et un juillet, à 18h00 Le conseil Municipal de Montchaboud dûment convoqué le 17/07/2024 S'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur SOTO Guy, Maire.

Nombres de conseillers en exercice : 9

Présents: 8

Votants: 8

Pour: 8

Contre:0

Abstention:0

Secrétaire de séance : Veronique Feltrin

Présents: A. Telmon; JF Armand; R. Chabert; C. Verollet; L. Raes; F. Gagnaire; V.

Feltrin; G. Soto. Excusés: Marc Ortiz

Nº 16-2024

OBJET: VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Monsieur le Maire précise que la commune, propriétaire du bois chemin des Vignes, a procédé à des coupes et abattages de bois en 2024.

Considérant que la municipalité souhaite vendre ce bois de chauffage aux habitants, il est ainsi proposé un prix de 30 € TTC le stère ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la vente de bois de chauffage aux habitants de la commune,

FIXE à 30 € TTC le tarif du stère de bois de chauffage

Le Maire,

« certifie le caractère exécutoire de l'acte compte tenu de son envoi en Préfecture le 01/08/2024 et de sa notification le 01/08/2024 »

